



Mais où sont donc passées les convictions ?

Les élections des CHSCT du Pôle Sud-est ont eu lieu jeudi dernier.
Un résultat hélas sans surprise : on prend (presque) les mêmes et on recommence.

SUD avait invité tous les salariés qui le souhaitent à se porter candidat à l'élection des CHSCT comme le permettent les textes de loi.
Par ailleurs, nous avons tenu à ce que ce scrutin puisse se tenir en temps et en heure, malgré la volonté de la direction et de certains syndicats de proroger les mandats.

SUD est par principe opposé à toute prorogation des mandats :

- parce que les syndicats ne confisquent pas le vote des salariés
- parce qu'il n'est pas question de rester dans l'entre soi
- parce que tout salarié doit avoir sa chance d'accéder à son tour à une instance de la plus haute importance pour la vie de l'entreprise.

En publiant dans le Pôle Sud-est le tract **"CHSCT, mode d'emploi"**, SUD a voulu faire preuve de pédagogie, sans naïveté, mais par esprit volontariste. Des candidatures de salariés intéressés par l'instance ont pu s'exprimer librement. Cet appel à candidatures était donc utile et légitime.

Mais il a visiblement été mal perçu par les représentants sur place des autres organisations syndicales. Dans certaines antennes, la CGT s'est même lancée dans une campagne de dénigrement et de désinformation qui a effectivement déstabilisé les salariés et démotivé des candidats volontaires. Barrer la route de candidatures libres semblait être devenu une fin en soi. Mais jusqu'à quel point ?

Quelle stupéfaction de voir surgir, le jour du scrutin, une liste unique d'union CGT / CFDT / SNJ à Marseille et à Lyon. Si vous vous demandez où sont passées les idées, les convictions, ces lignes de démarcation entre les syndicats, ne cherchez plus ! Elles sont passées sous le rouleau compresseur de la course au pouvoir et aux petits mandats locaux.

Qu'y avait-il à gagner dans ces alliances ? Discréditer SUD ? En racontant à qui voulait l'entendre qu'inviter les salariés à candidater aux CHSCT était de la pure démagogie, que les salariés indépendants n'avaient aucune chance d'être élus, voire qu'ils étaient des irresponsables et des incompetents ? Comment la CFDT et le SNJ ont-elles pu passer sur des dissensions syndicales profondes qui se jouent au plan national ? Quelle conclusion doit-on en tirer ?

Faire appliquer le code du travail dans l'entreprise au risque de bousculer les élus en place, tenter une réconciliation des salariés avec leurs instances, pousser les syndicats à ouvrir leurs listes, était-ce là, pour une organisation syndicale, un acte révolutionnaire ? Méritait-on de se faire traiter de « fachos » par une élue CGT en pleine réunion du collège chargé de l'organisation du scrutin ?
L'incompréhension reste totale, aussi bien auprès des élus SUD concernés que des salariés eux-mêmes, déboussolés par ces contradictions syndicales, quand des luttes essentielles se jouent nationalement, avec parfois même la justice pour arbitre.

Notre victoire c'est malgré tout d'avoir convaincu les élus chargés de l'organisation du scrutin, tous syndicats confondus et malgré de très fortes réticences, de diffuser à tous les salariés du Pôle un texte d'information, et ainsi d'avoir permis à plusieurs salariés de se présenter de façon indépendante ou de rejoindre une liste syndicale lorsqu'elle leur était ouverte.

Notre victoire, c'est aussi d'avoir permis à Antibes un renouvellement partiel de l'instance pour tenter de sortir d'une trop longue impasse. Une victoire obtenue grâce à une dénonciation sans faille de ses dysfonctionnements et une liste d'union cohérente.

Pour SUD, le pouvoir n'a jamais été une fin en soi et il est des sièges que nous laissons volontiers à ceux qui préfèrent avaler des alliances contre-nature comme on avale des couleuvres.